

Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel - R486a R486

Maîtriser la conduite des plate-forme élévatrices mobiles de personnel d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

Catégories possibles et Code RS :

A : PEMP à élévation verticale

B : PEMP à élévation multidirectionnelle

C : Conduite hors production des PEMP

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date d'enregistrement : 02/03/2020

Objectifs

Conduire et utiliser une PEMP (plate-forme élévatrice mobile de personnels) en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ..).
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ..).
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnel (PEMP).

Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre et maîtriser le Français

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Version : R486-20240123

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486a de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® de la catégorie visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur DVD, Rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode théorique :

Méthode actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

Moyen pratique :

Plates formes intérieures et extérieures, avec environnement et obstacles adaptés

Méthode pratique :

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe du Référentiel de connaissances de la recommandation R486a de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE

A- LES RESPONSABILITES

- La responsabilité pénale
- La responsabilité du conducteur de la PEMP
- La recommandation R486a

B- LES DIFFERENTES NACELLES

- Leur classification
- Les principaux organes
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation
- Les vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation
- L'équilibre de la PEMP, la courbe de charge et les conditions atmosphériques

C- LES REGLES ET CONSIGNES

- Les règles et consignes dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments) / sur les chantiers et sur la voie publique
- Les consignes de stabilisation
- Les règles de levage à différentes hauteurs et de descentes
- Les règles de sécurité

D- MODULE COMPLEMENTAIRE SUR LES EPI

- Identifier les différents EPI
- Contrôle harnais
- Choisir les EPI en fonction de son utilisation
- Prévenir les risques de travail en hauteur

FORMATION PRATIQUE

- A- Les vérifications d'usage
- B- La prise de poste
- C- Reconnaissance du parcours : sol, encombrement, danger aérien, vent,...
- D- Evolution en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
- E- La fin de poste

TEST THEORIQUE ET PRATIQUE

- A- Epreuve théorique sous forme de QCM
- B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Version : R486-20240123

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs.

Durée

21.00 Heures

3 Jours



Contactez-nous !

Marie EGELE
Conseillère en formation

Tél. : 0607315865
Mail : commercial@eugeneformation.com

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Version : R486-20240123

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69